



## SOMMAIRE

Page 1.....Éditorial

Page 2 et 3...La Vague  
Migratoire

Page 3 et 4.....Les  
prud'hommes menacés.

Page 4....Optimiste et  
pessimiste

## AGENDA

16 et 17 Avril Salon du livre à  
Soulac

30 Avril Marche Solidaire et  
festive à Pauillac(secours  
catholique)

31 Avril Obsèques de notre  
amie Ginette Baudray

## EDITORIAL

« Expliquer le djihadisme c'est déjà vouloir un peu excuser » E. Valls

Quelle sottise !! Quelle étroitesse d'esprit ; est-ce là la capacité d'analyse de l'élite de ce pays ?

Nous sommes à la fin de ce système et de ses hommes et femmes.

Je citerai malgré tout C. Taubira :

*« oui il faut comprendre pour anticiper et aussi ramener du sens au monde. Que les cris des tyranneaux de la pensée cessent de tétaniser nos esprits. Sinon, par omission, nous allons laisser s'installer de nouvelles frustrations grosses d'exaltations macabres, nous aurons arrosé le terreau où pousse ces contentieux passionnés ».*

Pour corriger les défaillances de notre système il faut se garder de croire qu'il n'y a qu'une cause à ce qui pousse des jeunes ou moins jeunes à se convertir au djihadisme en particulier vers l'EI.

Mais en toutes hypothèses il est dangereux de continuer comme si tout était dû au hasard, comme si des lois répressives renforcées pourraient faire disparaître ces causes.

D'abord que ce soit en Belgique où en France ce sont des phénomènes de ghettoïsation qui semblent être des points communs.

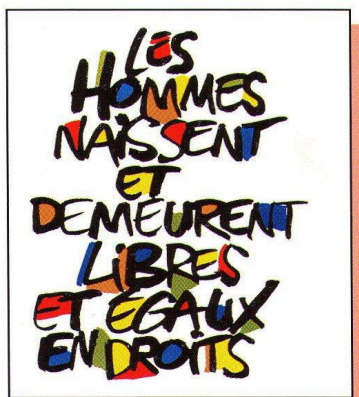
C'est bien un système de ségrégation rampant qui n'a pas permis une intégration harmonieuse d'un certain nombre de musulmans isolés dans leur monde.

Nous devons voir aussi ce qui pousse des jeunes à se convertir, notre liberté laïque mal défendue n'offre pas de perspectives d'avenir. Egalement bon nombre d'entre eux n'ont rien dans leur cursus scolaire pour apprendre la critique de l'image, la critique de l'information ou du texte. Les moyens de communication d'aujourd'hui permettent toutes les manipulations, la rumeur devient vérité.

L'incommunicabilité entre la population et les politiques s'est aggravée, mais elle a encore été approfondie avec une jeunesse qui entend encore parler de Karcher !!

J'en oublie certainement, il me manque encore sûrement des données d'appréciation, mais une chose est sûre ce n'est pas avec la tête dans le sable que nous sortirons de ce marasme sauf à former de futurs djihadistes , Monsieur Valls **les mêmes causes engendrent les mêmes effets.**

L. Rieux



## LA VAGUE MIGRATOIRE



Il y a eu la vague de Hokusai, des vagues de bombardements ou plus inoffensives : la nouvelle vague, la vague yéyé, la vague hippie, la vague écolo ... Maintenant la vague migratoire : celle là déferle, submerge, frappe, balaie, envahit, soulève, se propage, ravage, renverse, atteint, secoue, emporte...

Elle est donc annoncée, subie, affrontée, endiguée au mieux.

Devant la force de cette vague fantasmée dans notre vocabulaire quotidien, il n'est pas anodin que les médias aient choisi ce terme pour refléter notre peur d'engloutissement, de noyade, de suffocation devant cette masse supposée qui voudrait notre anéantissement.

<sup>1</sup>Mais au point d'y perdre notre humanité et nos valeurs ?

1Rapport d'oxfam Mars 2016 :Selon Oxfam, seuls trois pays riches, le Canada, l'Allemagne et la Norvège, ont fait plus que ce qu'ils étaient censés faire, par rapport à leur situation économique, en matière d'accueil permanent des réfugiés.Cinq autres (Australie, Finlande, Islande, Suède et Nouvelle-Zélande) se sont également engagés à faire 50% de plus que leur part. En revanche, 20 autres pays examinés par Oxfam sont en-dessous des attentes.

Ainsi, la France s'est engagée à ce jour à prendre **1000 réfugiés syriens, soit 4% des 26'000 qu'elle devrait en principe accueillir**. Les États-Unis, qui ont réinstallé 1812 réfugiés syriens, et indiqué en prendre 10'000 autres, se sont engagés sur 7% des près de 171'000 considérés comme étant leur part.

Je crains que nous nous retrouvions dans quelques années, une fois la raison et la mesure revenues, la situation de tous ces français d'après guerre tentant de s'expliquer, de s'excuser parce qu'ils n'avaient pas réagi face à l'extermination des juifs, des roms, des homosexuels : « Nous n'avions pas vu, nous ne savions pas, nous ne croyons pas cela possible ... »

**Ne voyons nous pas les conditions de vie dans la Jungle de Calais ?** Là , ce qui est proposé par l'Etat Français pour échapper aux remontrances internationales est un système de dortoirs collectifs où les gens ne peuvent passer que la nuit au point qu'ils préfèrent rester dans leurs tentes dans les marais.

Là, il leur faut parcourir à pied 13 km pour rejoindre l'endroit où ils espèrent, chaque nuit, pouvoir embarquer pour l'Angleterre.

Là, des enfants sont laissés à l'abandon sans aucune prise en charge au mépris de toutes les lois sur l'asile des mineurs.

Là, le seul bureau d'information juridique tenu par des bénévoles est brûlé !

Ne voyons nous pas les femmes et les enfants accrochés aux grillages des camps de Lesbos, leur espoir piétiné, leur route coupée ?

**Ne voyons nous pas les murs de la honte qui se construisent sur toutes les frontières de Hongrie,**

Macédoine, Croatie comme au Moyen Age lorsqu'on croyait ainsi se protéger de la lèpre? De quelle peste sont ils porteurs ces hommes et ces femmes qui cherchent un abri contre la guerre affreuse qui a démolit tout une région du monde ? Que craignons nous donc tant ?

Ils sont musulmans et alors !

Moi, je crains le retour de nos vieux démons.

**En 1934, près de 3 millions d'étrangers se sont réfugiés en France, fuyant les systèmes dictatoriaux, la proportion la plus élevée du monde** et bien loin des chiffres de réfugiés actuels.

Ils vivaient alors dans une situation d'extrême précarité dans un contexte de profonde xénophobie et d'antisémitisme virulent. Le droit du sol est alors remis en question et de nouvelles mesures réduisent le droit d'asile. Comme les Etats Unis, la France ferme ses portes (2) et instaure des quotas « Les expulsions, les refoulements se succèdent, la police pourchasse sans ménagements les personnes dépourvues de papiers, partout elles se trouvent confrontées à une vive hostilité dans une période de chômage galopant. »

2 In Léon Blum de Pierre Birnbaum 2016 au Seuil

3 in Solidarité Française du 7 Décembre 1935

Et notamment, la presse nationaliste dénonce « l'invasion des métèques ». Blum lui même n'est pas épargné, agressé physiquement par des militants d'Action Française, conspué par la presse « sous son caftan d'usurier ou de tondeur de chiens, un type sans patrie. Nous sommes ici des français de France »(3)

L'attitude des fonctionnaires est indigne, ils rejettent sans même les examiner les dossiers de ces gens qui « ne parlent même pas français »; « c'est Vichy avant Vichy » dit Blum dans ses mémoires.

En tant que membre actif de la Ligue des Droits de l'Homme depuis sa création avec l'affaire Dreyfus, Blum s'oppose au fascisme et défend le droit des étrangers en prenant des mesures qui leur permettent par exemple d'accéder à diverses professions dont la fonction Publique. Mais le racisme l'emporte et nous connaissons la suite. Alors, la Ligue est toujours là pour dénoncer les exactions, le racisme et l'inhumanité mais quel homme ou femme politique prendra la parole et des mesures courageuses pour que nous redevenions la terre du Droit d'asile ?

Sylvie Petitjean

## LES PRUD'HOMMES MENACÉS

Dans la folie libérale qui s'empare de nos dirigeants il y a la scandaleuse remise en cause du droit du travail à travers la réforme des prud'hommes.

Cette réforme a commencé en 2008 sous le mandat de Monsieur Sarkozy : suppression d'un certain nombre de tribunaux, la plupart des autres ont vus la diminution des locaux, des moyens ordinateurs, papier, connexions à internet, la réduction du personnel fonctionnaire, celui des greffes et secrétariat. La diminution des heures de présence remboursées aux conseillers prud'hommes pour leur permettre de s'absenter de leur travail, restreint leur présence.

En 2013 sous le mandat de Monsieur Hollande les délais de prescription ont été réduits ce qui limite les possibilités de recours. En diminuant encore les moyens on crée les conditions de perte d'efficacité de ces tribunaux ; donc de les dénigrer et justifier de nouvelles mesures très favorables au patronat,

ne nous y trompons pas Monsieur Gattaz n'attend que la disparition ou l'édulcoration au moins de cette juridiction.

La majorité des cas traités aux prud'hommes sont des licenciements pour « motifs personnels », soit pour fautes lourdes, soit pour insuffisance professionnelle.

La condamnation d'une entreprise est conditionnée à l'accord d'au moins un juge du collège employeur. 71% des jugements sont prononcés en faveur des salariés.

Ce sont pourtant des lieux de démocratie, les seules instances où les juges sont élus par les salariés. Les salariés élus reçoivent une formation solide dans leurs syndicats.

Ce sont des instances où les juges sont aussi bien ouvriers, employés ou ingénieurs, savent ce qu'est une entreprise, ce qu'est un licenciement abusif, le

harcèlement, le non respect des contrats de travail ou des conventions collectives.

Le conseil qui rend les jugements est constitué à parts égales de représentants des salariés et de représentants du patronat, ce qui garanti un bon équilibre des décisions.

Ceci est insupportable à nos libéraux forcenés !!  
D'abord des dispositions sont prises pour que la parité entre employeur et salariés soit supprimée.

Dans un premier temps les représentants patronaux pourront être remplacés par un juge professionnel : c'est une judiciarisation de l'instance et la remise entre les mains des avocats pour régler les litiges.

De plus en rendant les règles conventionnelles applicables même si elles sont moins favorables que les lois en vigueur comment feront les tribunaux des prud'homme ? Que sera la jurisprudence ?

L. Rieux

## OPTIMISTE ET PESSIMISTE

**« l'optimiste est un imbécile heureux et le pessimiste un imbécile triste »**

C'est, a vrai dire, ce qui me désole, dans tous les cas je suis un imbécile, car j'ai été optimiste ne serait-ce qu' il n'y a que quatre ans ; je suis pessimiste aujourd'hui et donc flotte entre deux imbécillités.

Je pourrais être optimiste et espérer que la loi sur la justice des mineurs soit enfin revue dans un sens correspondant aux conceptions de ré éducation et d'insertion sociale, plutôt que répressive exclusivement ; je pourrais être optimiste et espérer que la fiscalité sera adaptée aux conditions des réalités économiques et sociales de notre pays, espérer que cesseront les promesses non tenues, les argumentaires mensongers, les trahisons idéologiques qui permettent de faire écran à l'incapacité à gouverner, que ces pratiques seront rangées aux oubliettes de l'histoire d'une époque.

J'ai parlé de promesses, elles n'engagent que ceux qui y croient a-t-on dit.

Ce cynisme est révélateur de la déliquescence de ce régime. D'où vient cette notion de promesses?

Elle est depuis les premières organisations sociales ce qui permet de passer un contrat entre des acteurs. C'est dire si cette faculté de promettre est imprégnée dans la nature humaine. Elle est une garantie sur l'avenir, elle est un confort, elle donne confiance au moins pour la durée d'un contrat.

Les durées sont devenues très courtes, les contrats non respectés, la confiance disparaît et les valeurs morales qui y sont attachées et qui soutiennent les notions de contrat perdent leur sens.

Ça c'est objectivement pessimiste !!

Peut-on échapper à l'établissement de contrats qui sont faits pour ne pas être respectés ? Sans doute.

Peut-on établir des contrats fiables et durables et respectés pour des périodes suffisamment longues ? Sans doute aussi.

Encore faut-il s'interroger sur les conditions à réunir pour que le contrat soit ce que l'on attend, comme citoyen, comme humaniste et comme républicain ou gens de gauche. Nous aurions, tellement ces mots ont été dévoyés, à préciser ce qu'ils signifient en préambule du contrat !!

Si on commençait par là ce serait une saine façon d'être optimiste !!

L. Rieux

## DERNIÈRE TRISTE NOUVELLE

Je viens d'apprendre avec tristesse le décès de notre amie Ginette Baudray à l'âge de 92 ans, nous l'avons toujours connue ligueuse, féministe avec pugnacité, maire de Saint-Vivien de 1994 à 2008.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 21 Avril à 9h30 à l'église de Saint-Vivien.